

OFFRE D'EMPLOI
CHARGÉ DE MISSION INONDATIONS ET AMÉNAGEMENT
CONTRAT DE PROJET (CDD)
DU SYNDICAT DE MISE EN VALEUR, D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DU BASSIN
VERSANT DU GARON (SMAGGA)

Contexte

Le bassin versant du Garon s'étend sur 206 km², sur 24 communes au sud-ouest de Lyon. Il est drainé par plus de 130 km de rivières et ruisseaux.

Le SMAGGA (Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon) est la structure en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations (GEMAPI), ainsi que des missions complémentaires liées à la sensibilisation et l'éducation à l'environnement et à la protection de la ressource en eau. Différentes collectivités sont membres du SMAGGA : 22 communes, 4 communautés de communes et la Métropole de Lyon.

Le SMAGGA pilote un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) jusqu'en 2026, dont les actions sont animées par deux Chargés de mission, dont l'un qui quittera le syndicat à la fin du mois de février. Le recrutement en cours concerne donc le poste de Chargé de mission inondations et aménagement, pour la durée du PAPI (soit jusqu'au 31 décembre 2026).

Le Chargé de mission inondations et aménagement pilote les actions qui relèvent de la sensibilisation au risque inondation, de la prise en compte des enjeux Eau dans les documents et projets d'urbanisme, du suivi des ouvrages de protection contre les crues, de la gestion du système d'alerte et la gestion de crise (actions inscrites dans le PAPI - Programme d'Actions de Prévention des Inondations).

Il vient également en appui au Chargé de mission en charge de la conduite des projets et de la mise en œuvre technique d'aménagements de cours d'eau et ouvrages écrêteurs de crues

Les missions seront à réaliser en lien étroit entre les deux Chargés de mission en charge de la mise en œuvre du PAPI, et sous la responsabilité de la Directrice.

Le Chargé de mission inondations et aménagement rejoindra l'équipe technique en place qui comprend une Directrice-Chargée de mission, un Chargé de projet des aménagements de protection contre les inondations, un Technicien de rivière, un Chargé de mission protection de la ressource en eau et un Chargé de communication.

Plus d'infos : <https://smagga.fr/>

Profil et compétences

Connaissances et savoir-faire :

Le profil recherché est une personne aux connaissances générales, techniques, institutionnelles et réglementaires sur divers domaines : aménagement des cours d'eau, gestion des risques, lutte contre les inondations, aménagement du territoire et urbanisme, environnement, génie civil, communication et sensibilisation.

S'il n'est pas indispensable d'avoir des compétences techniques très poussées sur ces différents sujets, il est important que les compétences soient transversales, et une spécialité sur un de ces domaines serait un plus.

Des compétences complémentaires sont également attendues :

- Gestion de projet (méthode, outils) et gestion administrative,
- Concertation,
- Fonctionnement des collectivités territoriales et des procédures de marchés publics,
- Communication écrite : rédaction et organisation de tous types de documents opérationnels ou de vulgarisation,
- Conduite de travaux et suivi de chantier,
- Bureautique, informatique et maîtrise des SIG.

Qualités et savoir-être :

Les qualités humaines et relationnelles sont indispensables pour mener à bien les missions de concertation et communication. Il est donc attendu les qualités suivantes :

- Capacités d'écoute et de maîtrise de soi, indispensables à la concertation avec les propriétaires et exploitants, capacité à travailler en situation conflictuelle,

- Sens du relationnel pour mener la concertation et les actions de communication,
- Capacités d'expression orale et de vulgarisation pour conduire les réunions et échanges avec tout type de public.

Des qualités complémentaires suivantes sont également attendues :

- Capacité d'analyse et de synthèse,
- Autonomie : sens de l'anticipation, de l'initiative,
- Rigueur : organisation et méthode,
- Dynamisme.

Formation et expérience : Bac +3 à Bac+5 dans les domaines de l'aménagement des cours d'eau, la gestion des risques, la lutte contre les inondations, l'aménagement du territoire ou l'urbanisme, l'environnement. Une expérience en collectivité territoriale sera appréciée, ainsi que sur des postes similaires.

Conditions de recrutement :

- Emploi ouvert sur le cadre d'emploi des ingénieurs territoriaux.
- Contrat de projet / contrat à durée déterminée envisagé sur la durée du PAPI, soit jusqu'au 31/12/2026.
- Temps de travail : 3 cycles de travail hebdomadaires sur 5 jours travaillés sont possibles après accord du responsable hiérarchique : 35h/semaine, 37h30/semaine (15 jours ARTT), 38h45/semaine (22 jours RTT)
- Rémunération grille indiciaire de la fonction publique territoriale + régime indemnitaire + CNAS + titres-restaurants (participation employeur 60 %),
- Poste à temps complet, basé au SMAGGA (262 rue Barthélémy Thimonnier – 69530 BRIGNAIS)
- Poste à pourvoir au plus tôt
- Entretiens pour le recrutement prévus les 19 et 26 mars 2024 dans l'après-midi (mobilisation possible sur les deux dates), au SMAGGA, à Brignais.

CV et lettre de motivation à adresser à Monsieur le Président du SMAGGA :

- par courrier électronique : smagga@smagga.com
- par courrier : SMAGGA – 262 rue Barthélémy Thimonnier – 69530 BRIGNAIS

Date limite de réception des candidatures : 11 mars 2024

Détails des missions affectées au poste

Missions principales :

Sous la responsabilité de la directrice :

- Mettre en œuvre et assurer le suivi des actions du Programme d'Actions de Prévention des Inondations.
- Assurer la gestion des systèmes d'endiguement.

Détails des activités :

Projets d'ouvrages écrêteurs et d'aménagement de cours d'eau (35% du temps) :

Actions en appui au chargé de projet, notamment pour :

- Les négociations avec les riverains
- Les levés et investigations de terrain
- La concertation avec différents types de public
- Le suivi des études et des entreprises
- Le suivi des procédures relatives au foncier et environnementales

Gestion des systèmes d'endiguement (35% du temps) :

Mise en œuvre des préconisations de la DREAL et de l'étude de danger pour garantir une bonne gestion des systèmes d'endiguement :

- Echange avec les communes pour une bonne intégration du risque dans les PCS (adaptation des cartes, procédures, astreintes)
- Mise en place d'un plan de gestion de la ripisylve au droit des systèmes d'endiguement (recrutement du prestataire et pilotage de la prestation)
- Mise en place d'une servitude MAPTAM (recrutement du prestataire, suivi de la prestation, élaboration et validation des règles liées à la servitude)

Suivi et entretien des systèmes d'endiguement :

- Appui sur le pilotage des VTA et des suivis annuels
- Programmation et suivi des travaux de confortement

Sensibilisation au risque inondation, réduction de la vulnérabilité et gestion de crise (20 % du temps) :

- Pilotage d'un plan de formation/sensibilisation à la gestion de crise pour les communes
- Réalisation de supports de communication/sensibilisation, en lien avec le chargé de communication (articles, plaquette, Street Art, vidéos...)
- Définition du contenu des animations pour les enfants, des formations à destination des élus et services des communes
- Animation de réunions publiques, de formations
- Suivi des diagnostics de vulnérabilité, conseil aux propriétaires, assistance à l'élaboration des dossiers de subvention
- Organisation d'événements et d'outils pour inciter à la mise en œuvre des mesures de réduction de la vulnérabilité

Missions connexes (10 % du temps) :

- Actions en appui au chargé de projet, notamment pour :
- Prise en compte des enjeux Eau dans les documents et projets d'urbanisme
- Gestion du système d'alerte et assistance des communes concernant la gestion de crise
- Suivi technique, administratif et financier des actions du PAPI (dossiers de demandes de subventions)
- Participation à la mise en œuvre de la stratégie locale de gestion des inondations (SLGRI de l'Aire Métropolitaine Lyonnaise)
- Participation aux réunions du SMAGGA, au suivi du bassin versant, à la communication